

**HABITANTS DES COMMUNES DE SCEAUX DU GÂTINAIS,  
TREILLES EN GÂTINAIS, COURTEMPIERRE.**

**LE COLLECTIF DE GIROLLES et L'ASSOCIATION PRO T G  
VOUS INFORME**

**La consultation publique qui a eu lieu en décembre 2020 se poursuit à la mairie de  
Girolles du 15 mars au 12 avril 2021**

**Des centaines d'habitations menacées par des odeurs pestilentielles  
Notre eau potable en danger  
Le Fusain et Petit Fusain sous le coup d'une pollution nouvelle**

Le projet d'usine de méthanisation de Girolles précise que sur les 19.836 tonnes de résidus produits par cette usine (poussières et boues)

- **2.180 tonnes**, seront épanchés **chaque année** à quelques **800 mètres** du point de pompage de notre eau potable de Sceaux et Courtempierre ( au lieu dit « La Mérie », à la limite des 2 communes)
- **2.380 tonnes** le seront sur la commune de Treilles (notamment au lieu dit Le Pin)
- **595 tonnes** sur la commune de Sceaux

Au risque de la pollution de notre nappe phréatique s'ajoute le ravinement vers la rivière « Le petit fusain » et du « Fusain » situé à moins de 100 mètres des zones de futurs épandages.

La diffusion des odeurs nauséabondes et des gaz diffusés par ces déchets (notamment ammoniac) générés par ce type d'épandage auprès de dizaines d'habitations est dénoncée par tous les riverains des installations déjà en service.

Un affront aux règles essentielles de bon voisinage, de sécurité, d'écologie et fait injure au principe de précaution.

**L'association PRO-T-G fait une requête auprès de Madame le Préfet afin que cet épandage soit effectué dans des conditions plus respectueuses de notre environnement en :**

- ✓ remplissant la requête au verso de ce tract et en la renvoyant au siège de l'association
- ✓ diffusant ce tract autour de vous,
- ✓ Le dossier complet de notre requête auprès de Monsieur le Préfet est consultable sur notre site internet : [www.pro-t-gatinais.fr](http://www.pro-t-gatinais.fr) rubrique Méthanisation
- ✓ en vous rendant en mairie de Girolles déposer sur le cahier mis à votre disposition
  - ✓ donner votre avis sur le site de la préfecture : [les6fermes@loiret.gouv.fr](mailto:les6fermes@loiret.gouv.fr)